

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 96 (1967)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Démission des maîtres mis au bénéfice de la retraite

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

---

*Rédaction* : Fernand Ducrest, 237, rue de Morat, 1700 Fribourg.

*Administration* : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, 1700 Fribourg,

C. C. P. 17-153 : Administration du *Bulletin pédagogique*.

*Abonnement* (11 fr.) et *Cotisation SFE* (2 fr) : 13 fr.

12 numéros par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> mai.

---

## Démission des maîtres mis au bénéfice de la retraite

Les maîtres primaires suivants ont été admis à faire valoir leurs droits auprès de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat dès le 1<sup>er</sup> septembre 1967 :

- M<sup>lle</sup> Germaine Magnin, institutrice à Fribourg.
- M. Robert Pillonel, instituteur à Corpataux.
- M. Clerc Phocas, instituteur à Lossy.
- M. Germain Bays, instituteur à Lovens.
- M. Eugen Corpataux, instituteur à Schmitten.
- M<sup>me</sup> Germaine Progin, institutrice à Courtion.
- M<sup>lle</sup> Anna Ratzé, institutrice à Courtion.
- M. Paul Roulin, instituteur à Courtepin.
- M. Eugène Chofflon, instituteur à Pont-en-Ogoz.
- M. Louis Barbey, instituteur à Vuadens.
- M. Marcel Pasquier, instituteur à Romont.
- M. Robert Collaud, instituteur à Cheyres.
- M. Henri Ducrest, instituteur à Châtel-Saint-Denis.
- M<sup>lle</sup> Agnès Molleyres, institutrice à Fiaugères.

Dans sa séance du 28 juillet 1967, le Conseil d'Etat a accepté leur démission, en leur exprimant ses remerciements pour les longs et bons services rendus.

La Direction de l'Instruction publique leur exprime sa gratitude et la reconnaissance des autorités communales et des parents pour leur fidélité, leur dévouement, la conscience professionnelle et le sens chrétien avec lesquels ils ont accompli leur tâche de maîtres et d'éducateurs; elle leur souhaite de jouir longtemps, dans la paix, le bonheur et la santé, d'une retraite bien méritée.

Fribourg, le 5 septembre 1967.

*La Direction de l'Instruction publique*